Espagne : une association de travailleurs immigrés appelle à des heures de travail réduites pour les musulmans pendant le Ramadan

17/04/2021 à 10h26



L'Association marocaine des travailleurs immigrés a demandé, cette semaine, aux autorités espagnoles d'activer la loi 26/1992 relative à la célébration des fêtes religieuses dans le pays ibérique pour les musulmans. Dans un communiqué à l'occasion de la célébration du mois de Ramadan, l'ONG a appelé à un accord, signé par l'Etat espagnol et les représentants musulmans, pour reconnaître que les musulmans ont le droit à des heures de travail réduites pendant le Ramadan

«*Cette réduction est récupérable et n'est pas quelque chose d'étranger au système de travail en Espagne, où la majorité des entreprises publiques et privées restreignent leurs horaires pendant les mois d'été et les vacances*», rappelle l'ONG. Celle-ci rappelle «*qu'en application des dispositions légales susmentionnées, les fêtes musulmanes sont institutionnellement reconnues et font partie des accords de travail, surtout les fêtes les plus importantes à savoir la*

fête de la fin du Ramadan (Aid Al Fitr) et la fête du sacrifice (Aid al Adha)». […]

yabiladi